



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-61054>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-61054**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : MAIRIE LE RAINCY

Adresse : 121 AVENUE DE LA RESISTANCE, 93340 Le raincy

Coordonnées :

Courriel : service-marche@leraincy.fr

Adresse internet : <https://www.leraincy.fr>

Point(s) de contact : SERVICE MARCHÉ

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.daco-achats.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FR106

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.daco-achats.fr/consultations/99>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.daco-achats.fr/consultations/99>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : FOURNITURE, INSTALLATION, ENTRETIEN, EXPLOITATION COMMERCIALE DE MOBILIERS URBAINS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES SUR LE DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DU RAINCY

Numéro de référence : 2024-09-SM066

CPV - Objet principal : 79341200 - DA26 - DA42 - QA08

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation concerne la concession des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - fournitures, installation, entretien et exploitation commerciale. Les mobiliers urbains sont définis dans le projet de contrat.

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 79341200 - DA26 - DA42 - QA08

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Commune Le Raincy

Description des prestations : La présente consultation concerne la concession des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - fournitures, installation, entretien et exploitation commerciale. Les mobiliers urbains sont définis dans le projet de contrat.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : 216 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Informations complémentaires : Visites obligatoires au préalable pour la prise de connaissance des lieux, des types de mobilier en place et prise de photos avant le 20 Juin 2025 (inclus). Le candidat prendra contact avec la Direction Générale des Services de la ville par courriel : servicemarche@leraincy.fr afin de fixer une date et une heure de RDV.

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Le candidat doit justifier d'une inscription sur un registre professionnel ou un registre du commerce pertinent de l'état membre dans lequel est établi le candidat

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Le candidat doit justifier d'une inscription sur un registre professionnel ou un registre du commerce pertinent de l'état membre dans lequel est établi le candidat

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A partir de Mai 2043

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Informations complémentaires : La procédure met en oeuvre une ou plusieurs phases de négociation avec les soumissionnaires. L'acheteur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le contrat de concession sur la base des offres initiales des soumissionnaires sans négociation.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Adresse : 7 Rue Catherine Puig, 93558 Montreuil Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 149202000

Télécopieur : +33 149202099

Courriel : Greffe.tamontreuil@juradm.fr

Adresse internet : <https://www.telerecours.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : L'attribution d'un contrat de concession ou d'un marché public peut être contestée selon les voies de recours et délais suivants : -Référé précontractuel : dans un délai de 11 jours avant la conclusion du contrat ou du marché (article L551-1 à -12 et R551-7 à 10 du Code de Justice Administrative) ; -Référé contractuel : dans un délai de 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou, à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ou du marché (article L551-13 à 23 et R551-7 à 10 du Code de Justice Administrative) ; -Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision administrative (article R421-1 et R421-3 du Code de Justice Administrative) ; -Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du contrat ou du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : SERVICE MARCHE

Adresse : 121 Avenue de la Résistance, 93340 Le Raincy

Coordonnées :

Courriel : Service-marche@leraincy.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2025